

# INSCRIPTION EN 3<sup>ème</sup> ANNÉE DE LICENCE, LICENCE DOUBLE DIPLOME & LICENCE PROFESSIONNELLE 3EME ANNEE

ATTENTION : une inscription administrative complète (\*) est OBLIGATOIRE pour être autorisé à suivre les enseignements

Vous avez accepté une formation via	Inscription administrative
<p><b>Vous êtes admis de droit</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Vous avez accepté une formation via <a href="#">Ecandidat</a></b></p>	<p><b>Vous étiez étudiant inscrit à la faculté des Sciences de Orsay</b></p> <p><a href="#">APOWEB</a></p> <p>Du 06 juillet après-midi au 22 juillet, puis du 22 août au 30 septembre 2022</p> <p>⚠ <b>Pour les Doubles Diplômes :</b> Faire une double inscription à la Licence et au D.U.</p>
	<p><b>Vous n'avez jamais été inscrit à la faculté des Sciences de Orsay</b></p> <p><a href="#">IAPRIMO</a></p> <p>Du 06 juillet après-midi au 22 juillet, puis du 22 août au 30 septembre 2022</p> <p>⚠ <b>Pour les Doubles Diplômes :</b> Faire une Double inscription à la Licence et au D.U. : - 1<sup>ère</sup> inscription via IAPRIMO - 2<sup>de</sup> inscription via APOWEB (attendre 1 jour après votre inscription sur IAPRIMO)</p>
<p><b>Vous êtes admis en Licence Professionnelle</b></p>	<p><a href="#">Dossier d'inscription et pièces annexes</a></p> <p>A télécharger, puis à envoyer au secrétariat pédagogique de la Licence professionnelle</p>
<p><b>Cas spécifiques : réfugié, apatride, enfant de diplomate</b></p>	<p>Prendre contact à l'adresse : <a href="mailto:scolarite-licencesmasters.sciences@universite-paris-saclay.fr">scolarite-licencesmasters.sciences@universite-paris-saclay.fr</a></p>

**(\*) : Inscription administrative complète signifie :**

- Réalisation de l'inscription administrative via le Web ou le service de la scolarité
- Paiement de la CVEC et des droits d'inscription
- Activation du compte Paris Saclay : <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/>
- Transmission de toutes les pièces justificatives demandées sur PJWeb : <https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/>
- Obtention du certificat de scolarité et de la carte étudiant